



Semaine nationale d'Information sur la Santé Mentale

« Droit et santé mentale »

Du 15 au 20 mars 2004

BILAN

Soutien et comité d'organisation

Association Départementale d'Education pour la Santé du Rhône (ADES) ♦ Association Française de Psychiatrie (AFP) ♦ Association des Maires du Rhône ♦ Association OSE (association pour la réinsertion socioculturelle des usagers de la psychiatrie) ♦ Association Santé Mentale et Communautés ♦ Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de Lyon (CPCAM) ♦ Centres Hospitaliers Saint Jean de Dieu, Le Vinatier, Saint Cyr au Mont d'Or ♦ Conseil Général du Rhône – santé publique et PMI ♦ Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) du Rhône ♦ France Alzheimer Rhône ♦ Fédération d'Aide à la Santé Mentale – Croix Marines ♦ Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) ♦ Groupement des Psychiatres Libéraux Rhône-Alpes (GPLR) ♦ Messidor ♦ Syndicat Inter Hospitalier de la psychiatrie du Rhône (Sih) ♦ Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux (UNAFAM)

Ades du Rhône : Muriel Durand - Chargée de projet
Tél. : 04.72.41.66.01. / muriel.durand@free.fr

SOMMAIRE

1	UNE ANALYSE GLOBALE	3
1.1	LES POINTS POSITIFS	3
1.2	LES POINTS NEGATIFS ET LES DIFFICULTES RENCONTREES	3
1.3	LES SUGGESTIONS POUR L'ANNEE PROCHAINE	4
2	UNE ANALYSE SITE PAR SITE	4
2.1	LA MANIFESTATION D'OUVERTURE	4
2.2	DES MANIFESTATIONS TOUT PUBLIC	5
2.2.1	ANSE	5
2.2.2	CIVRIEUX D'AZERGUES	6
2.2.3	ECULLY	7
2.2.4	GIVORS	7
2.2.5	LYON 2	8
2.2.6	LYON 5	9
2.2.7	LYON 7	10
2.2.8	RILLIEUX-LA-PAPE	10
2.2.9	VAULX-EN-VELIN	11
2.2.10	VENISSIEUX	12
2.2.11	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	13
2.3	DES MANIFESTATIONS POUR PROFESSIONNELS	13
2.3.1	SAINT-FONS	13
2.3.2	SAINT-PRIEST	14
2.3.3	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	15
2.3.4	VILLEURBANNE	15
2.4	DES EMISSIONS RADIO	16
2.4.1	RADIO LYON 1ERE	16
2.4.2	RADIO TRAIT D'UNION	17
3	LE POINT DE VUE DU COMITE D'ORGANISATION	17

1 Une analyse globale

600 à 650 personnes touchées à travers les actions + 8000 personnes estimées à travers les émissions radios.

Les lieux :

- Anse
- Bron
- Civrieux d'Azergues
- Ecully
- Givors
- Lyon (2^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème})
- Rillieux-la-Pape
- Saint-Fons
- Saint-Priest
- Vaulx-en-Velin
- Vénissieux
- Villefranche-sur-Saône (2 actions)
- Villeurbanne
- 3 émissions radios (Radio Lyon 1^{ère}, Radio Trait d'Union)

Un questionnaire d'évaluation a été envoyé aux organisateurs locaux de chacune des actions. Cette analyse globale présente les aspects positifs et négatifs, les difficultés et les suggestions que les organisateurs locaux ont le plus cités.

1.1 Les points positifs

Par ordre d'importance :

- Des interventions de qualité, pointues, riches. De bonnes prestations.
- Une complémentarité des intervenants. Des approches pluridisciplinaires intéressantes.
- Une bonne participation du public présent. De bonnes questions.
- Des échanges intéressants et riches.
- Un rapprochement des liens entre partenaires. La construction de réseaux.
- La satisfaction des personnes présentes.
- Intérêt du sujet. Thème intéressant.
- Une bonne organisation.
- Un lieu adapté.
- La qualité des plaquettes.
- Un public varié.
- Une bonne diffusion de l'information.

1.2 Les points négatifs et les difficultés rencontrées

Par ordre d'importance :

- Un public peu nombreux.
- Un public peu nombreux mais des échanges de qualité.
- Un manque de temps pour aborder toutes les questions.
- Un manque de temps pour diffuser les documents de communication.
- Un manque de participation parfois des partenaires.

1.3 Les suggestions pour l'année prochaine

Les suggestions faites sont très diverses. Voici quelques-unes d'entre elles :

- Recueillir des informations sur les attentes et interrogations du public.
- La question de la publicité : elle reste un problème majeur pour mobiliser les participants.
- Questionner l'intérêt de telles manifestations pour le grand public.
- Communiquer autrement avec la population, par exemple par l'écrit (articles dans les journaux ...)?
- Se rassembler davantage et mettre en place des ateliers.
- Faire une 1^{ère} annonce très largement à l'avance pour sensibiliser à la semaine, en automne.

- Envoyer le thème et les dates suffisamment tôt aux acteurs du social mais aussi aux CMP de chaque territoire afin qu'ils puissent prendre une place plus importante dans l'organisation.
- Sensibiliser les médecins généralistes, les anciens usagers et familles.
- Intégrer de nouveaux psychiatres du dispositif public dans la préparation de la semaine.
- « Coacher » les radios pour :
 - . choisir un angle d'attaque du sujet
 - . déterminer la sélection d'intervenants ?

- Donner une place pour expliquer : les nouvelles structures, l'urgence, les nouvelles techniques, la recherche ...
- Parler davantage de la santé mentale (On ne parle que de psychiatrie « lourde »).
- Tenter d'apporter des réponses aux questions les plus fréquentes avec des exemples concrets.
- Avoir des plaquettes format Acrobat reader pour diffuser l'information sur le net.
- Diffuser l'information très tôt + un battage médiatique local.
- Faire des affiches plus grandes.

- Pouvoir se procurer un court argumentaire et/ou le détail des intervenants de chacune des manifestations (probablement difficile à mettre en œuvre). Le dépliant relatif à l'ensemble des rencontres est un petit peu trop généraliste à mon goût.

2 Une analyse site par site

19 actions mises en place.

2.1 La manifestation d'ouverture

Le thème : Table ronde « Droit et santé mentale. Quand le Droit se penche sur l'être humain. »
« Rudesse de textes visant la sanction des déviances, ... ou souplesse de principes au service de l'irréductible fragilité humaine ? Le droit, œuvre de civilisation, institue une méthode pour permettre la prise de décision. Consentement, intimité, secret, souffrance, égalité humaine, ordre public : autant d'interrogations communes au droit et à la santé mentale. »

Les intervenants et animateurs : M. AUGIER (Directeur général adjoint – CH Le Vinatier), M. BREMAUD (Président – UNAFAM Rhône-Alpes), Mme CALLU (Maître de conférences- Université Lyon 3 – IFROSS), Mme le Pr. DALIGAND (Professeur de médecine légale, Psychiatre, Chef de service au CHLS), Maître DEVERS (Avocat), M. le Pr. TERRA (Professeur de psychiatrie, Chef de service au CH Le Vinatier), M. le Dr TRIBOULET (Psychiatre, Président de la CME - CH Le Vinatier)

Le public :

Le public visé : usagers et professionnels.

Le nombre de personnes présentes : 90 personnes.

Les organisateurs locaux : le service communication du CH Le Vinatier

Evaluation :

Points positifs

- Thème intéressant.
- Des interventions très pointues.
- De très bonnes questions de la part du public.
- Les participants (professionnels et usagers) sont repartis contents et heureux d'avoir pu appréhender de façon positive les questions du droit et de l'éthique.
- Bonne organisation.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Un public moins nombreux mais plus averti.
- Moins en quantité mais meilleur en qualité !
- Un public faible en nombre.
- Un programme trop chargé.
- Une salle non adaptée (tribune très haute écrasant le public).

Suggestions pour l'année prochaine

- Non ... On recommencera les mêmes choses.
- Ne pas faire venir les personnes dans un hôpital psychiatrique le soir.
- Programme trop dense.
- Donner une place pour expliquer : les nouvelles structures, l'urgence, les nouvelles techniques, la recherche ...
- Le thème est la santé mentale mais on ne parle que de psychiatrie « lourde ».
- Tenter d'apporter des réponses aux questions les plus fréquentes avec des exemples concrets.
- La Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent était trop absente lors de la manifestation d'ouverture.

2.2 Des manifestations tout public

2.2.1 Anse

Le thème : Rencontre débat « L'accès aux droits sociaux fondamentaux »

Les intervenants et animateurs : M. le Dr POLI (Médecin chef - secteur de psychiatrie G24, CH Saint-Cyr au Mont d'Or), Mme ROBERT-GIRAUD (Responsable - Service enfance et action sociale, Maison du Département du Rhône Anse), Mmes VIRUEGA et MATEOS (assistantes sociales - secteur de psychiatrie G24, CH Saint-Cyr au Mont d'Or)

Le public :

Le public visé : tout public

Le nombre de personnes présentes : 10 personnes

Les organisateurs locaux : le Conseil de santé mental du Beaujolais

Evaluation :

Points positifs

- Richesse des interventions proposées tout au long de la semaine.
- Intérêt ++ de l'exercice de transmission de l'information à un public large sur un thème qui peut faire peur : la santé mentale.
- Qualité des plaquettes.
- Bonne diffusion de l'intervention.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Difficulté pour trouver un axe d'intervention. Nous n'avions pas connaissance de ce que proposaient les autres intervenants à partir d'un thème très large « Droit et santé mentale ».
- L'aspect négatif tient plus à notre propre organisation au sein de l'équipe. La préparation de l'intervention a été précipitée (choix du titre, des intervenants ...) par manque de temps.
- Le thème était peut-être un peu trop large.

Suggestions pour l'année prochaine

- A travers l'ensemble de ses actions et des champs d'intervention, l'Ades a peut-être des interrogations, des attentes repérées du public. Il pourrait être intéressant dans ce cas de faire connaître ces attentes et interrogations en amont même si elles sont générales.

2.2.2 Civrieux d'Azergues

Le thème : Rencontre débat « Les aspects médico-légaux de l'hospitalisation en psychiatrie et les droits des patients hospitalisés »

Les intervenants et animateurs : Mme BLANCHET (Cadre de santé - CH Saint-Cyr), M. le Dr JOUVENCEAUX (médecin psychiatre – CH Saint-Cyr), M. le Dr ARDIET (Psychiatre des Hôpitaux - CH Saint-Cyr), Mme PONCET (Cadre de santé - CH Saint-Cyr), Mme SIGALAS (Maire de Civrieux d'Azergues)

Le public :

Le public visé : tout public.

Le nombre de personnes présentes : 30 personnes.

Les organisateurs locaux : la Mairie de Civrieux d'Azergues et le secteur de psychiatrie du Dr Ardiét – CH Saint-Cyr au Mont d'Or

Evaluation :

Points positifs

- L'Intérêt du sujet.
- Une bonne prestation des intervenants.
- Une bonne coordination entre les différentes interventions.
- La participation des auditeurs.
- L'information du public.
- Les locaux et le matériel audiovisuel.
- L'organisation était positive sur tous les points.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Manque de public.
- Peu de monde !
- Aucune difficulté rencontrée.

Suggestions pour l'année prochaine

- Sensibiliser les médecins généralistes, les anciens usagers et familles.

2.2.3 ECUILLY

Le thème : Rencontre débat « Les aspects médico-légaux de l'hospitalisation en psychiatrie et les droits des patients hospitalisés »

Les intervenants et animateurs : Mme BLANCHET (Cadre de santé - CH Saint-Cyr), M. le Dr JOUVENCEAUX (médecin psychiatre – CH Saint-Cyr), M. le Dr ARDIET (Psychiatre des Hôpitaux - CH Saint-Cyr), Mme PONCET (Cadre de santé - CH Saint-Cyr)

Le public :

Le public visé : tout public

Le nombre de personnes présentes : ?

Les organisateurs locaux : le secteur de psychiatrie du Dr Ardiet – CH Saint-Cyr au Mont d'Or

Evaluation :

Points positifs

- L'organisation et l'information du public.
- La participation des auditeurs.
- Les locaux et le matériel audiovisuel.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Un regret concernant la faible participation (audience restreinte).
- Le manque de personnes. Le même soir, une conférence était organisée sur les sciences occultes dans une salle voisine !

Suggestions pour l'année prochaine

- Eviter la concurrence déloyale.

2.2.4 GIVORS

Le thème : Table ronde « Victimes, réparation, quel parcours ? »

Les intervenants et animateurs : Mme le Dr BLETTERY (Psychiatre – Service des urgences – Hôpital Saint-Luc Saint-Joseph), Mme CASES (Directrice – Association Le Mas - Service Info Victime), Mme HOLLARD (Directrice – Association Le Mas - Service Info Victime), Maître LALLIARD (Avocat).

Le public :

Le public visé : grand public et professionnels (santé mentale).

Le nombre de personnes présentes : 15 personnes environ.

Les organisateurs locaux : le Conseil Local de Santé Mental de Givors/Grigny, l'association Le M.A.S. (mouvement d'action sociale) - Service Info Victime

Evaluation :

Points positifs

- Les intervenants ont été très complémentaires. Leurs interventions étaient très intéressantes.
- Intervention pluri-professionnelle (psychiatre, avocat, service info-victimes) de grande qualité soulignant l'importance d'un travail en complémentarité.
- Très bon choix des intervenants dans la diversité des compétences.
- La seule personne du public « tout venant » a tiré profit de cette rencontre. Elle a pu se mettre en lien avec les instances susceptibles de répondre à la problématique qu'elle a énoncée.
- Très bonne communication dans la presse pour annoncer cette rencontre.
- Lieu approprié pour une intervention.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Une participation très réduite en nombre tant pour le public « tout venant » que pour les professionnels.
- Table ronde à destination du grand public : 1 participante !
- Malheureusement personne n'est venu. Une seule personne de Givors. Le reste concernait des professionnels.

Suggestions pour l'année prochaine

- Nous constatons que cette formule de rencontre info débat n'est pas adaptée au grand public. Il aurait été plus opportun de faire profiter les professionnels du secteur de cette prestation très intéressante et donc de l'organiser en journée.
- Le comité de pilotage du CLSM va travailler, dans le cadre d'un groupe « communication », à améliorer sa façon de communiquer avec l'ensemble des professionnels du secteur mais aussi avec le public (peut-être davantage par voie écrite : journaux, revues ...).
- Cet échec au niveau de la mobilisation du public nous incite à questionner l'intérêt même de telles manifestations.
- Les horaires en soirée sont peut-être un problème.
- Une meilleure définition du thème : par exemple, qu'est-ce qu'une victime ?
- Ou peut-être ne pas cibler que les personnes victimes mais mettre en lien victime et auteur.

2.2.5 Lyon 2

Le thème : Café débat de la santé « La tutelle en question »

Les intervenants et animateurs : Mme Brigitte BAVAY (Gérante de Tutelle – CH Le Vinatier), M. Jacques HOVER (Cadre socio-éducatif - CH Le Vinatier), M. Brice DE SANDOL ROY (Président, Association La santé du droit)

Le public :

Le public visé : les usagers.

Le nombre de personnes présentes : 30 personnes.

Les organisateurs locaux : l'Association La santé du Droit, l'Association France Alzheimer Rhône, le service communication du CH Le Vinatier

Evaluation :

Points positifs

- Très bonnes interventions.
- Intervenants compétents et accessibles, très à l'écoute.
- Animation plaisante, facilitante.
- Pertinence des questions posées par le public et des réponses.
- Le public attentif a pu poser des questions ou apporter son témoignage.
- Les adhérents présents ont été très satisfaits pour leur compte. Ils ont tenu à nous le faire savoir.
- Organisation correcte, salle agréable correspondant bien à l'effectif du public accueilli.
- Organisation agréable.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Un peu déçue par le nombre peu élevé des participants mais le sujet était très pointu.
- Petit nombre de participants mais ce n'est peut-être pas un point négatif.
- Des personnes qui s'étaient inscrites ne sont pas venues et inversement.
- La fréquentation de cette séance a essentiellement rassemblé des personnes confrontées à la problématique de la maladie d'Alzheimer. Il est dommage que les problèmes liés aux pathologies psychiatriques n'aient été que peu évoqués mais dans ce cas, la durée de la séance aurait été un peu courte.

- Je regrette que des personnes sous tutelle ou sous curatelle ne soient pas venues faire part de leurs difficultés.
Le mouvement associatif des malades mentaux est pratiquement inexistant sur Lyon et c'est bien dommage.

Suggestions pour l'année prochaine

- Non, tout s'est bien passé.
- Il est dommage de ne pas pouvoir intégrer quelques nouveaux psychiatres du dispositif public à la préparation de cette semaine. Soit on voit toujours les mêmes dont on connaît par cœur le fonctionnement et les options politique de soin, soit les personnes sont totalement absentes. Il serait bon d'arriver à intégrer quelques nouveaux praticiens hospitaliers de la génération mouvante. Les psychiatres connus dans le Rhône sont tous en train de prendre le chemin de la retraite.
- Afficher un titre plus accrocheur, plus large ?
Par exemple, sur l'idée : comment protéger une personne et préserver sa liberté ?

2.2.6 Lyon 5

Le thème : Exposition autour du thème « droit, santé et travail » du 15 au 26 mars 2004, avec un vernissage

Cette exposition a été réalisée par un groupe intéressé par le thème et co-animé par Karine Barone et Corinne Amicabile. Ce groupe était constitué de personnes fréquentant le centre social ou l'association Emploi solidarité.

Les intervenants et animateurs : Mme Corinne AMICABILE (Chargée d'insertion professionnelle - Emploi solidarité), Mme Karine BARONE (Médiatrice enfance famille – Centre socio-culturel du Point du jour) et un Médecin du travail venu répondre aux questions du public.

Le public :

Le public visé : tout public.

Le nombre de personnes présentes : 5 à 7 personnes participant au groupe,
une trentaine de personnes pour le vernissage
+ les personnes venues voir l'exposition pendant les 15 jours.

Les organisateurs locaux : Le centre social du Point du Jour et l'association Emploi Solidarité de Lyon 5^{ème}

Evaluation :

Points positifs

- Cette manifestation était l'occasion de rencontres riches, intenses avec beaucoup d'investissement de la part de chacun.
- Rapprochement intéressant de deux structures sur le même arrondissement.
- Création de liens entre les différentes personnes présentes dans le groupe avec le souhait de prolonger cette relation.
- Disponibilité de Muriel Durand (Ades du Rhône).
- Réactions positives et négatives du public.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Impression de faire les choses trop vite.
- Peu de documentation sur le sujet.
- Pas suffisamment de disponibilité pour aller voir les autres animations de la semaine.

Suggestions pour l'année prochaine

- Souhait d'avoir un document retraçant ce qui a été dit lors des rencontres de la semaine.

2.2.7 Lyon 7

Le thème : Conférence débat « Châtiment et Individuation – aspects juridique et psychologique ».

Les intervenants et animateurs : M. Aurélien BAILLY SALINS (Juriste), M. le Dr Cédric GENSOLLEN

Le public :

Le public visé : tout public.

Le nombre de personnes présentes : 35 personnes.

Les organisateurs locaux : le secteur de Pédopsychiatrie I VII du Dr Zimmermann en lien avec le Conseil Local Santé Mentale Vénissieux / Saint-Fons Annie Hugot surveillante coordinatrice du secteur – CH Saint-Jean de Dieu

Evaluation :

Points positifs

- Thème de la conférence adapté à la semaine.
- Les intervenants avaient bien préparé leur intervention.
- Rencontre et échanges très intéressants.
- Bonne interactivité.
- Un public pluridisciplinaire permettant un enrichissement des débats.
- Ambiance détendue.
- Bon débat.
- Bon échange avec la salle.
- Le public.
- Le nombre de participants.
- Pas mal de public.
- Organisation de qualité.
- Une réelle réussite.
- Plaquette « publicitaire » de qualité.
- Diffusion de l'information (pub.) proportionnée.
- Lieu de la conférence adapté.
- Lieu facilement repérable par les partenaires.
- Des locaux et des horaires adaptés à l'affluence.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- La circulation de l'information est toujours difficile.
- Aucun participant de l'hôpital sauf le Directeur.
- Nos partenaires auraient pu être plus nombreux.
- Pas assez de monde tout de même ?
- Malgré mes efforts, je n'en vois pas.

Suggestions pour l'année prochaine

- Le thème de cette semaine était très porteur pour notre secteur.
- La publicité reste un problème majeur pour mobiliser les participants.
- Faire des affiches plus grandes.
- Il serait souhaitable (mais probablement difficile à mettre en œuvre) que l'on puisse se procurer un court argumentaire et/ou le détail des intervenants de chacune des manifestations. Car le dépliant relatif à l'ensemble des rencontres est un petit peu trop généraliste à mon goût.

2.2.8 Rillieux-la-Pape

Le thème : Conférence sur le thème « Protéger la Cité, protéger les patients »

La loi peut parfois imposer une démarche de soins pour protéger une personne et son environnement. La mise en œuvre de cette protection est complexe et reste difficile à comprendre par le patient et son entourage.

Les intervenants et animateurs : M. le Dr Gilles BURLOUX (Psychiatre, Responsable du Centre médico-psychologique adultes de Rillieux la Pape), Mme Pépita VALADES (Service action sociale – Mairie de Rillieux)

Le public :

Le public visé : les habitants de la commune.

Le nombre de personnes présentes : 30 personnes.

Les organisateurs locaux : le Centre médico-psychologique Adultes de Rillieux la Pape (CH Le Vinatier) et la Ville de Rillieux la Pape

Evaluation :

Points positifs

- Cette rencontre a permis de faire connaître l'existence du centre médico-psychologique comme lieu ressources et organisme pouvant apporter une aide ou un soutien aux familles.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Peu de public et pas nécessairement les personnes les plus concernées alors que la protection des majeurs, en particulier des personnes âgées, est de plus en plus présente au quotidien.
- Méconnaissance de cette semaine de santé mentale.

Suggestions pour l'année prochaine

- La présence d'un représentant de l'Ades aurait permis de mieux expliquer la démarche de cette semaine.

2.2.9 Vaulx-en-Velin

Le thème : Rencontre d'information sur le Droit des malades.

Le déroulement de l'action :

Il faut distinguer 3 étapes :

- La mise en place :
 - . réunions de préparation,
 - . travail en commissions (public et intervenants) : les habitants, associations et professionnels participaient à ces commissions.
- La journée :
 - . accueil du public
 - . débat : quelques questions avaient été préparées en commission afin de lancer le débat.
 - . collation
- Bilan collectif.

Les intervenants et animateurs : M. Laurent BEAUMONT (Infirmier psychiatrique – CH Le Vinatier), Mme BOTTA (Avocate), Mme PELAYO (Conseiller technique – ADAPEI), Pr TERRA (Psychiatre, Responsable du secteur adultes – CMP Vaulx-en-Velin) et M. Grégory FONTAINE (Coordinateur du collectif – Service Municipal de la Jeunesse, Mairie de Vaulx-en-Velin)

Le public :

Le public visé : tout public.

Le nombre de personnes présentes : entre 60 et 70 personnes

Les organisateurs locaux : Le collectif prévention des conduites à risque

Evaluation :

Points positifs

- Au niveau de l'organisation : la création de commissions capables de se mobiliser sur un thème précis.
- Au niveau du déroulement de l'action :
 - . mobilisation des acteurs et du public
 - . débat et échanges vivants
 - . retours positifs du public qui affirme avoir été informé sur ses interrogations.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Le passage de la préparation de la rencontre à la journée proprement dite représente une grande difficulté pour certaines personnes.
- La difficulté de communiquer sur un sujet complexe.
- Eviter le dérapage affectif et personnel lors des échanges.

Suggestions pour l'année prochaine

Pas de suggestion particulière.

2.2.10 Vénissieux

Le thème : Rencontre Débat «Le droit à la réinsertion des usagers de la psychiatrie»

Les intervenants et animateurs : M. Dominique ARRIVE (Chef de service - Service d'aide à l'insertion – MESSIDOR), M. BALLARIN (Association Tutélaire Rhodanienne), Mme Georgette BOTTI (Coordinatrice insertion - MESSIDOR Lyon + Rhône), M. Jean FERNANDEZ (Chef de service – association GRIM Logement), M. le Dr GASTE (Psychiatre, Médecin responsable - CMP adultes Vénissieux/Saint-Fons), Mme LONGIN (Directrice – l'ASSAGA), M. Richard PALOMBO (Président, Association OSE)

Le public :

Le public visé : tout public.

Le nombre de personnes présentes : 12 personnes.

Les organisateurs locaux : le Conseil local de Santé Mentale Vénissieux / Saint-Fons et l'association OSE

Evaluation :

Points positifs

- Un débat de bon niveau et enrichissant pour les participants voire les intervenants.
- Des exposés balayant bien les différents aspects du droit dans la vie quotidienne.
- Des interventions courtes et concises.
- Une plaquette d'information claire et largement diffusée.
- Lieu très convivial.
- Une salle agréable.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Un manque de participation évidente du public.
- Un manque de participation du corps médical et des acteurs de terrain.
- Une très faible participation.
- Trop peu de participants : communication ?
- Peu de difficultés rencontrées.

Suggestions pour l'année prochaine

- Se rassembler davantage et faire ainsi des ateliers durant la rencontre.

2.2.11 Villefranche-sur-Saône

Le thème : Rencontre débat « Législation, vieillissement, Alzheimer »

Les intervenants et animateurs : M. le Dr Paul Henri CHAPUY (Gérialre, Médecin des hôpitaux de Lyon, Président de l'Association France Alzheimer Rhône), Mme GODDIER (Juge des Tutelles au Tribunal d'Instance de Villefranche-sur-Saône), M. le Dr Angélo POLI (Psychiatre, Chef de service du secteur de psychiatrie G24), Mme le Dr SETIEY (Neurologue – Hôpital de Villefranche-sur-Saône).

Le public :

Le public visé : tout public.

Le nombre de personnes présentes : 75 personnes.

Les organisateurs locaux : l'Association France Alzheimer Rhône – Antenne Villefranche, Beaujolais, Val de Saône et le secteur de psychiatrie G24 du CH St Cyr au Mont d'Or.

Evaluation :

Points positifs

- 4 intervenants : des approches différentes et complémentaires en une même séance (une neurologue et élue municipale, un gérialre, un psychiatre et un juge des tutelles du Tribunal d'Instance).
- La présence d'un juge des tutelles et d'un médecin de l'Hôpital.
- Un public important mêlant des professionnels des secteurs sanitaires et sociaux et des familles concernées.
- La présence importante du public dont un journaliste.
- Une bonne participation.
- La participation des médias locaux : un article dans le Progrès en amont, une émission radio la veille.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- La diffusion sans doute incomplète en tout cas assez tardive de notre part.
- Peut-être une absence de concertation entre intervenants mais cela ne s'est pas (trop) remarqué.

Suggestions pour l'année prochaine

- Cette expérience a renforcé nos liens avec les différents acteurs du secteur. Nous devrions donc pouvoir :
 - . relancer un travail en profondeur,
 - . anticiper plus facilement d'autres actions sur ce secteur, en particulier avec le CLIC, le Conseil Local de Santé Mentale et l'hôpital.
- Une suggestion : Faire une 1^{ère} annonce très largement à l'avance pour sensibiliser à la semaine, en automne ?
- Toujours la même : que l'on puisse diffuser l'information très tôt + un battage médiatique local.

2.3 Des manifestations pour professionnels

2.3.1 Saint-fons

Le thème : Rencontre "Droit et Santé Mentale"

Un questionnaire a été envoyé, avant la rencontre, aux professionnels de Vénissieux / Saint-Fons. Il portait principalement sur la connaissance des lois en santé mentale.

Les intervenants et animateurs : Mme CHAZALET (Infirmière de secteur psychiatrique – CMP adultes Vénissieux/Saint-Fons), M. le Dr Alain GASTE (Psychiatre, Médecin responsable - CMP adultes Vénissieux/Saint-Fons), Maître Anne GUILLEMAUT (Avocate), Mme Juliette REMY (Psychologue – Espace pluriel)

Le public :

Le public visé : Professionnels de Vénissieux / Saint-Fons.

Le nombre de personnes présentes : 10 personnes.

Les organisateurs locaux : le Conseil Local de Santé Mentale Vénissieux/Saint-Fons

Evaluation :**Points positifs**

- Un débat très riche et intéressant.
- Une très grande liberté de parole ayant permis à chacun d'exprimer son point de vue.
- Un haut niveau de réflexion.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Très peu de participants : le thème et le questionnaire étaient-ils trop peu « attractifs » ?

Suggestions pour l'année prochaine

Aucune.

2.3.2 Saint-Priest

Le thème : Rencontre partenariale d'échanges et de réflexion « Violences intra-familiales »

Les intervenants et animateurs : Mme Isabelle BOUCLON (Intervenante sociale – VIFF Aide aux victimes), Mme Annick HOUEL (Psycho-sociologue, Professeur à l'Université Lyon 2) et M. Christis DEMETRIADES (Psychologue clinicien)

Le public :

Le public visé : les professionnels de la Mission locale, de la MJC, des Maisons de Quartier La Gare et le Zodiac, du Centre de Planification Familiale, du CMP de Saint-Priest et les éducateurs de prévention spécialisée de la Sauvegarde.

Le nombre de personnes présentes : 21 personnes.

Les organisateurs locaux : la mission locale, le centre médico-psychologique et le VIFF.

Evaluation :**Points positifs**

- L'équipe de la mission locale et certains de ses partenaires locaux ont pris le temps, avant, pendant et après la journée de réfléchir et d'échanger sur un thème extrêmement important pour la population accueillie, celui des violences intra-familiales.
- Soutien et développement du partenariat local mais aussi du partenariat avec le VIFF, institution spécialisée sur ce thème.
- La journée a contribué au processus de construction des réseaux locaux entre les acteurs du social et de la santé.
- L'organisation avec le souci de mêler à la fois des apports théoriques et des expériences pratiques, l'articulation entre les deux intervenantes sur les 2 champs ont bien été respectées.
- La préparation en amont était de qualité.
- L'équipe avait déjà travaillé le sujet. Elle était intéressée et motivée.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- La préparation de la journée a mis en exergue des demandes très variées de la part des acteurs du terrain. Cette journée ne pouvait pas seule répondre à toutes ces attentes. Elle inaugure un processus de réflexion sur la commune autour du même modèle.
- L'intervention théorique d'Annick Houel a laissé certains acteurs sur leur faim.
- Une surcharge importante de travail a empêché la participation du CMP Saint-Priest.

- Une difficulté pour amener les intervenants à traiter toutes les questions qui avaient émergé d'un travail préalable avec l'équipe.
- La découverte d'une personne s'étant ajoutée au groupe et ayant un statut de bénévole. Le principe n'est pas forcément un problème mais la forme pouvait poser question dans la mesure où ce n'était pas forcément clair pour le groupe.

Suggestions pour l'année prochaine

- La mission locale trouve l'initiative d'une semaine spécifique santé mentale particulièrement intéressante. Elle contribue à concrétiser des initiatives et idées qui autrement ne verraient peut-être pas le jour.
- Le fait de proposer un thème dans le cadre d'une semaine spécifique permet d'élaborer des actions qui ne verraient peut-être pas le jour sans cette sollicitation. C'est intéressant.
- Pensez à envoyer le thème et les dates suffisamment tôt aux acteurs du social mais aussi aux CMP de chaque territoire afin qu'ils puissent prendre une place plus importante dans l'organisation.

2.3.3 Villefranche-sur-Saône

Le thème : Information débat sur le thème « L'obligation de soin »

Les intervenants et animateurs : M. ACQUARONE (Juge d'application des peines - TGI Villefranche s/s), M. ADOUARD (Praticien hospitalier Psychiatre - CH St Cyr au Mt d'Or), M. TAISNE DE MULLET (Juge d'application des peines - TGI Villefranche s/s)

Le public :

Le public visé : les professionnels.

Le nombre de personnes présentes : 35 personnes.

Les organisateurs locaux : le Conseil de santé mental du Beaujolais.

Evaluation :

Points positifs

- Un public nombreux et intéressé.
- Le public était varié.
- Bonne intervention. Les temps ont été respectés.
- Diversité des intervenants.
- Le choix du lieu était adapté (centre de Villefranche, parking).

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Quid de la publication des travaux ! (travaux réalisés par l'un des groupes de travail du conseil local)
- Pour la diffusion, il est un peu difficile de porter les plaquettes sur tous les lieux.
- Nous avons manqué de micro et de sono.

Suggestions pour l'année prochaine

- Avoir des plaquettes format Acrobat reader pour diffuser l'information sur le net.

2.3.4 Villeurbanne

Le thème : Une rencontre « Droit du travail et maladie mentale : la place du médiateur ? »

Les intervenants et animateurs : M. Antoine DUMAS (Directeur – ADIPSH), Mme Marie-Anne GURY (Psychologue - dispositif Accompagnement et Soutien Psychologique (ASPAT-TH) de l'ADIPSH – Cap Emploi Rhône), Dr GROSSETETE (Médecin du travail), M. PEZET (Responsable informatique - Centre Léon Bérard), M. POPON (Inspecteur du travail) et M. LACONDEMINE Animateur

Le public :

Le public visé : les professionnels du secteur sanitaire et social, les employeurs, les médecins du travail...

Le nombre de personnes présentes : 120 personnes environ.

Les organisateurs locaux : l'ADIPSH CAP Emploi (Association départementale pour l'insertion professionnelle et sociale des personnes handicapées).

Evaluation :**Points positifs**

- La participation a été à hauteur de nos espérances.
 - . en nombre : 120 personnes.
 - . en qualité : les professionnels importants étaient bien représentés.
- La qualité des intervenants et de leurs interventions (concrètes, claires, représentatives).
- Les thèmes traités.
- La pluralité des interventions et des lieux.
- Le fait qu'il existe annuellement une semaine sur la santé mentale.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- La durée : des débats trop courts par manque de temps.
- Le stationnement.

Suggestions pour l'année prochaine

- Rechercher davantage le contact avec les psychiatres qui s'intéressent à la santé mentale dans et au travail.

2.4 Des émissions radio

2.4.1 Radio Lyon 1ère

Une 1^{ère} émission :

Le thème : « Droit dans la ville »

Les intervenants et animateurs : Maître DEVERS (Avocat), M. Brice DE SANDOL ROY (juriste spécialisé en droit de la santé) avec le Dr Pascal TRIBOULET (Psychiatre, Président de la CME, Chef de service au CH Le Vinatier)

Le public : Estimation de l'Audimat à 4000 personnes.

Une seconde émission Le Vinatier :

Le thème : « la santé mentale en mutation »

Les intervenants et animateurs : M. le Dr PELEGRIN (médecin retraité) et M. Brice DE SANDOL ROY (juriste spécialisé en droit de la santé) avec le Dr Pascal TRIBOULET (Psychiatre, Président de la CME, Chef de service au CH Le Vinatier).

Le public : Estimation de l'Audimat à 4000 personnes.

2.4.2 Radio Trait d'Union

Le thème : « Droit de regard – Droit et santé mentale »

Les intervenants et animateurs : M. Dominique BREMAUD (UNAFAM), M. René FRIART (Responsable d'Antenne Radio Trait d'Union), M. le Dr Manar NAJJAR (Psychiatre)

Le public :

Pas d'information sur l'audimat.

Il est difficile pour les radios associatives d'entrer dans une grille commerciale.

Evaluation :

Points positifs

- Excellente présentation de la thématique qui m'a permis de monter le questionnaire de base de l'émission.

Points négatifs – difficultés rencontrées

- Comme je ne connais pas trop le milieu de la santé mentale, j'ai dû ramer quelque peu pour trouver des intervenants.

Suggestions pour l'année prochaine

- L'Ades ne pourrait-elle pas « coacher » les radios pour :
 - . choisir un angle d'attaque du sujet
 - . déterminer la sélection d'intervenants ?

3 Le point de vue du comité d'organisation

- La psychiatrie libérale (le Groupement des Psychiatres Libéraux du Rhône – GPLR) a été déçue de ne pas avoir été sollicitée pour participer à des actions. Le groupement organisera peut-être une action dans le cadre de la semaine 2005.
- Le comité souhaite continuer à favoriser les actions locales et non mettre en place 2 ou 3 actions générales sur le département.
- Mieux communiquer dans la presse ?
Les conférences de presse ne marchent plus. Il est très difficile de mobiliser les journalistes sur ces questions.
- Le besoin d'information n'est pas éprouvé par tous. Les personnes se déplacent, participent à des actions lorsqu'elles sont directement concernées.
Vouloir toucher le grand public « tout venant », n'est-ce pas un pari perdu d'avance ?
- Perdre l'illusion de toucher 100 personnes par action. Et garder l'idée de disséminer les actions sur le département.
- Se remotiver en adoptant une autre façon de travailler.
- Etre plus modeste dans l'organisation des actions.
Repérer les initiatives locales et les faire rentrer dans le cadre de la semaine de santé mentale. Et ne pas s'investir dans de nouvelles actions.
S'appuyer sur les conseils locaux de santé mentale.

- Il est important que les intervenants ne viennent pas à une « causerie savante ». L'intérêt des rencontres est de favoriser le débat.
Ne pas multiplier le nombre d'intervenants. Faire dans la simplicité.
- Mettre en place des journées portes ouvertes.
- Aller dans les lieux pour rencontrer le public : les foyers d'accueil, les lycées, les comités d'entreprise...
- Certains thèmes seront plus porteurs d'une année sur l'autre pour le « grand public ».
- Pour les documents de communication : garder l'idée du thème général mais poser une question qui interpelle le public.
Par exemple : pour le thème 2004 qui était « droit et santé mentale » nous aurions pu écrire « Quels droits avez-vous en santé mentale ? » ...
- Relire le thème à la lumière du soin et de la prévention.